



APPEL À CANDIDATURE INTERNE ET EXTERNE

ASSOCIATION D'ACTION EDUCATIVE ET SOCIALE

N°

47/2026/A

1 travailleur social LHSS (H/F)

CDD temps plein (remplacement arrêt maladie)

PARCOURS ADULTE LITS HALTE SOINS SANTE

PRÉSENTATION DE NOTRE ASSOCIATION

Créée le 12 Mai 1964, l'Association d'Action Éducative et Sociale a pour mission d'apporter un accompagnement éducatif, social et professionnel aux personnes en difficulté. L'AAES ne fait aucune distinction d'âge : elle accompagne, au sein de ses différents parcours, à la fois les mineurs en situation de danger, les jeunes adultes, les adultes et les familles en difficulté sociale. Elle agit par tous les moyens mis à sa disposition (la création, l'aménagement, l'extension et la gestion des services, des organismes et des établissements) pour héberger et permettre l'accès au logement des jeunes, adultes et familles en difficulté sociale.

DESCRIPTION DU SERVICE ET MISSIONS DU POSTE À POURVOIR

Les Lits Halte Soins Santé accompagnent des personnes dépourvues de logement et nécessitant une convalescence à la suite d'une hospitalisation.

Le rôle du travailleur social des LHSS, est d'assurer l'accompagnement social des patients.

MISSIONS PRINCIPALES DU POSTE

- Accompagnement social, dans le cadre d'une prise en charge globalisée, des personnes accueillies sur les LHSS : diagnostic de situation, ouverture de droits, orientation des personnes à la sortie...
- Développer des actions collectives et individuelles dans le domaine de la santé sur l'ensemble des dispositifs d'hébergement,
- Développer, créer et entretenir un réseau de partenaires autour des questions santé.

PROFIL DE COMPÉTENCES RECHERCHÉ

- Bonne connaissance du champ de l'exclusion en lien avec la santé,
- Sens du contact, soutien et écoute des personnes,
- Disponibilité, esprit d'initiative, sens du travail en équipe,
- Aisance relationnelle et autonomie dans le travail,
- Rigueur, capacité d'analyse et aisance rédactionnelle.

CONDITIONS D'EMPLOI

- Diplôme obligatoire : DEES, DEASS,
- Salaire défini selon grille de la CCNT du 15 mars 1966
- Permis B obligatoire ;



10/08/2026

- Date potentielle de prise de fonction : dès que possible
- Durée du contrat : 1 mois.

AVANTAGES SOCIAUX

- Pour tous les salariés :
 - les congés trimestriels (6 jours de congés trimestriels, 3 trimestres sur 4),
 - les congés annuels (2,5 jours ouvrables de congés payés par mois de travail)
 - les congés d'ancienneté (2 jours à partir de 5 ans d'ancienneté, 4 jours à partir de 10 ans d'ancienneté et 6 jours à partir de 15 ans d'ancienneté).
- Valorisation du travail sur site lors des soirées des 24 et 31 Décembre pour les assistants familiaux et les salariés des structures d'hébergement.

COMMENT POSTULER ?

Merci d'adresser votre candidature (CV + Lettre de motivation) à :

Monsieur Jacques Yves Petiprez ou Madame BOULFOUL Sarah : 41 Rue du Fort Louis – 59140 DUNKERQUE
Ou par mail : jypetitprez@aaedk.org + sboulfoul@aaedk.org + Copie au service des RH : candidatures@aaedk.org

POUR LE AU PLUS TARD 17/08/2026

**Les entretiens auront lieu dès que possible avec Monsieur Petitprez directeur adjoint du parcours adulte et Madame Boulfoul cadres socio-éducatif.
Prise de décision dès que possible.**

POUR EN SAVOIR PLUS :

Retrouvez toutes les informations concernant notre association, ainsi que nos actualités, sur :
www.aaedk.org